

Mars 2022



La **MAIRIE** est ouverte au Public

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8 h 30 – 12 h 00

Mairie : **04 72 24 91 12** - mairie@treves69.fr

Consultez toutes infos communales ainsi que l'Info-Trèves sur le site de la commune de Trèves :

<http://mairie-treves69.com>

Retrouvez toutes les Infos de Vienne Condrieu Agglomération sur le site :
<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

| | |
|--|--|
| PILAT PROPRE | Samedi 26 mars 9h15 à la Treverie |
| Rire & Chansons | Samedi 2 avril Espace Pierre Bret |
| Election Présidentielle (1er tour) à la mairie | Dimanche 10 avril |
| Centre de Loisirs | Du 19 au 22 avril |
| Piston-club de Trèves (Matinée Diots) | Dimanche 24 avril |
| Sou des Ecoles (Vente de fleurs) | Dimanche 24 avril |
| Election Présidentielle (2ème tour) à la mairie | Dimanche 24 Avril |
| AJT Fête du Muguet | Dimanche 1er mai |
| Passage du tour de France | Vendredi 15 juillet après midi |

Election – procuration

En cas d'empêchement pour les prochains scrutins, pensez à la procuration!

- 1) Rendez-vous sur le site www.maprocuracion.gouv.fr et authentifier vous via FranceConnect.
- 2) Saisissez votre demande de procuration
- 3) Rendez vous dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat pour faire valider votre procuration
- 4) Une fois que vous avez reçu la confirmation par courriel que votre procuration est validée par les forces de l'ordre et la mairie, Informez votre mandataire qu'il pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place.

URGENCES MÉDICALES
04.77.81.01.75
PHARMACIE de GARDE
04.77.47.50.91

Rappel des N° d'urgence :

17 Police Secours
18 Pompiers SDIS
15 Samu
3919 Violences conjugales ou envoyez un SMS au **114**
119 Enfance en danger.
0800 23 13 13 Drogues Info service

En cas de panne ou problème sur les réseaux , appeler les N° d'URGENCE, seuls services compétents pour vous apporter les renseignements nécessaires.

ERDF : 09 72 67 50 69

LYONNAISE DES EAUX :

-Service clientèle: 0977 409 443

-Urgences Techniques: 0977 401 131

FRANCE TELECOM : 10 14



ÉCOLE Année Scolaire 2022/ 2023

pour la rentrée 2022,

INSCRIPTIONS des enfants à partir de 3 ans.

Prendre rendez-vous auprès de la directrice.

Nadine VIGAUD : 04 72 24 90 69

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque est ouverte

Horaires :

Mercredi de 16h00 - 8h00

Samedi de 10h00 - 12h00

Nouveautés:

- Je vous ai tant aimés...B. Castaldi
- Anouchka des Landes :A. Parailous
- Les secrets de Brocéliande : J.L. Bannalec



Les chenilles processionnaires sont de retour

Elles peuvent provoquer des réactions allergiques parfois dangereuses.

Soyons vigilants !

Rappel : les propriétaires et locataires sont invités à procéder soit :

- À l'élimination mécanique et à l'incinération des cocons avant le printemps. (penser à se protéger)
- À l'installation de pièges sur les troncs.

Solidarité : Je m'engage pour l'Ukraine



Les particuliers qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur le site :

<https://parrainage.refugies.info/>

Cette plateforme a vocation à recenser des initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs, dons), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire.

Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des associations.

Les informations utiles vont également être mises en ligne sur le site internet de la Préfecture.

Les déjections canines



sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux pour enfants ; elles gâchent notre cadre de vie et sont passibles d'amende. Le tout par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur d'un chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections de son animal, situées sur le domaine public communal.

Un arrêté municipal pris en ce sens et permettant de verbaliser tout contrevenant est en préparation.

**Propriétaires d'animaux : sentons-nous responsables d'eux !!!
Merci à chacun de veiller au respect d'autrui.**

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit



par le règlement sanitaire départemental du Rhône depuis de nombreuses années, et peut faire l'objet d'une contravention de 450 euros (article 131-13 du code pénal).

C'est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures, polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendies qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves.

Conseiller numérique



Il peut vous accompagner dans votre utilisation du numérique :

- Usage quotidien : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, ...

- Usages citoyens et critiques : s'informer, vérifier ses sources, protéger ses données, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, ...

- Réalisation de démarches administratives en ligne seuls.

Il organise également des formations sous forme de petits ateliers dont le programme est diffusé

sur Illiwap et sur le site mairie-treves69.com

Vous pouvez contacter Fabrice DÉAS à la médiathèque d'Échalas : 06 71 59 79 99

Arrêt de la TV par satellite (Communiqué d'orange)

Evolution de notre service TV : fin de la commercialisation du **service TV par satellite, et arrêt définitif au 1^{er} juin 2022**, avec préavis de 3 mois, au profit d'autres solutions proposant un service équivalent.

Pour résumer, à compter du 1^{er} juin 2022, pour les foyers concernés :

- Soit ils sont dorénavant éligibles à la fibre, et peuvent ainsi supprimer leur parabole satellite et passer à la fibre avec un décodeur fibre
- Soit entre temps ils sont devenus éligibles à la TV par ADSL et on remplace simplement une carte dans leur décodeur
- Soit pour le dernier cas, leur ligne ADSL est bien trop longue pour bénéficier de la TV par ADSL, auquel cas, on les accompagne vers la TNT ou vers Canal+ / Canal Satellite

Dans tous les cas, le service client d'orange est bien au fait de ces modifications et se tient à disposition des clients qui en auraient besoin, et qui ont du recevoir un courrier personnalisé avec un numéro vert dédié pour les renseigner.

Infos Commune



Pilat Propre

Une opération de nettoyage de Printemps
est organisée par la commune et les associations



*Le nettoyage de printemps, c'est un devoir civique pour notre cadre de vie,
c'est un geste écologique dans le respect de notre environnement.*

La propreté, c'est l'affaire de tous, service public et citoyens.

Venez nombreux nous rejoindre pour cet acte citoyen.

La matinée s'achèvera par le verre de l'amitié autour d'un petit
casse-croûte offert à tous les participants.

**Rendez-vous à 9h15 sur le
parking de la Trèverie**

Samedi 26 mars 2022

Dimanche 24 avril 2022



Piston-club de Trèves

Matinée DIOTS

à la Trèverie à partir de 10 h

Saucisses Diots - Pommes de terre -
Tomme daubée - Tarte



Sou des écoles

Vente de fleurs

et plants de légumes



Consommation sur place ou à emporter Tombola - Buvette ouverte à tous

Rire & Chansons

Sam. 2 Avril

20h30 à Trèves

**Complexe Sportif et Culturel
Du Fautre**

Entrée libre



**La Chorale des
Quatre Vents**

*Nouvelle Version
Inédite*

Avec en seconde partie :
« **Le Lucien** »

Une Dernière Couche !



Organisé par
La Chorale des quatre vents

CENTRE DE LOISIRS Du 19 au 22 Avril

A partir de 5 ans (enfants nés en 2017)

de 8h00 à 18h00 à la Trèverie

Pour plus d'informations s'adresser en mairie

Sortie Vieux Lyon.

Jedi 21 avril 2022

Transport en train

Spectacle de marionnettes

et visite du vieux Lyon en funiculaire et vaporetto .



Rappel : Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 22, toutes les demandes d'urbanisme doivent
s'effectuer en ligne,

via un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme
accessible depuis le site internet de l'agglomération
et celui de la commune concernée.

Infos VCA

TOUS AU COMPOST !

DU 26 MARS AU 10 AVRIL

- Tous au compost ! est un évènement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques

Pendant 15 jours, des centaines d'animations sont organisées partout en France afin de promouvoir les différents modes de compostage : compostage domestique (composteur individuel, lombricomposteur), compostage partagé (en immeuble ou quartier) et compostage en établissement (restauration collective, restaurants, cantines, etc.).

Cette année, Vienne Condrieu Agglomération organise sur son territoire plusieurs actions de sensibilisation pour permettre au grand public de mieux comprendre comment on composte, mais aussi de mieux appréhender les enjeux du compostage.

TOUR D'HORIZON DU PROGRAMME .

- Compost'Tour dans le quartier de l'Isle à Vienne (02/04)
- Formation compostage à Chasse-sur-Rhône (06/04)
- Projet de compostage en pied d'immeuble à Vienne-Estressin (09/04)
- Mais aussi... tout au long de cette quinzaine, retrouvez sur notre page Facebook des tutos vidéo sur les différents modes de compostage : individuel, collectif et lombricompostage

Animations sur inscription

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/actualite/tous-au-compost>

Programme en téléchargement

<https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/wp-content/uploads/2022/03/VCA-Flyer-Compostage.pdf>

Vélo-village

**Amateurs de VTT, de vélos de course, de ville ou de loisirs,
ne ratez pas le rendez-vous !**

Samedi 9 avril 2022, de 9h à 17h

au Parc de Maison Blanche à St-Cyr-sur-le-Rhône

Organisée par le Club Viennois d'Animation Cycliste (CVAC) et Vienne Condrieu Agglomération, cette 3^{ème} édition met les bouchées doubles avec de nombreuses animations gratuites et stands dédiés au vélo :

- vendez ou achetez votre matériel à la bourse aux vélos et accessoires d'occasion à partir de 8h
- découvrez et essayez les nouveautés 2022... mais aussi vente, conseils, informations et petites réparations !
- découvrez l'espace vélos libre-service et l'espace vélos handicap
- pédalez sur les circuits découvertes et de loisirs (accompagnés et gratuits)
- participez aux spectacles et animations
- faites marquer votre vélo

Découvrez le programme complet 2022 !

https://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/wp-content/uploads/2022/01/Velo-village_A5_programme_2022.pdf